

# Sensibilité à l'environnement, action publique et fiscalité environnementale : l'opinion des Français en 2025



EXPERTISES

Nov.  
2025

# REMERCIEMENTS

Anaïs Rocci (ADEME).  
Patrick Jolivet (ADEME)

## CITATION DE CETTE NOTE DE SYNTHESE

ADEME, CREDOC (Hélène Blake, Sandra Hoibian), 2025, Sensibilité à l'environnement, action publique et fiscalité environnementale : l'opinion des Français en 2025, 19p.

Cette note de synthèse est disponible sur <http://www.ademe.fr> et <http://www.credoc.fr>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01  
Numéro de contrat : 2025MA000093

**Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : CREDOC**

**Coordination technique - ADEME : Anaïs Rocci,**

Direction : Direction Exécutive Prospective et Recherche, Service Dynamiques sociales de la transition

## Résumé

Cette note de synthèse présente les résultats des questions relatives à l'environnement et la fiscalité environnementale insérées par l'ADEME dans le dispositif d'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC. L'enquête a été menée du 17 décembre 2024 au 15 janvier 2025<sup>1</sup>. Des points de comparaison avec les enquêtes précédentes ont été établis et certaines comparaisons longitudinales remontent en historique jusque dans les années 1980/1990.

La sensibilité des Français à l'environnement reste marquée. Les inquiétudes par rapport au réchauffement climatiques sont élevées (63%). Mais dans un contexte où se multiplient les sujets d'inquiétudes (problèmes de pouvoir d'achat persistants, inquiétudes sécuritaires, tensions internationales, ...), la question environnementale semble moins prioritaire pour les Français. Renforcer le niveau de services publics tout en limitant la dette publique apparaît comme la priorité d'action politique pour les Français, aux dépens de la lutte pour l'environnement.

Pris entre le besoin de financer des services publics et la tension sur la dette, un effort budgétaire massif pour lutter contre le réchauffement climatique reste plébiscité (72%) mais il suscite moins d'adhésion (- 10 points en un an). Le souhait de pression fiscale pour le financer est fléché prioritairement vers les plus hauts patrimoines (60%) et vers les entreprises (54%).

Un quart des Français seraient prêts à payer plus de taxes pour financer la défense de l'environnement (+4 points en un an). L'acceptabilité de la taxe carbone, en particulier, passe majoritairement par des conditions, comme la compensation par d'autres baisses d'impôts, la redistribution aux catégories modestes et moyennes, ou l'affectation intégrale à la transition énergétique. A ces conditions, 63 % de la population pourrait se montrer favorable à la hausse de la fiscalité carbone (+6 points en un an).

L'accompagnement de la transition peut se traduire par des aides (à la rénovation des logements, au changement de véhicules, etc.). Sur ce point, les Français privilégient des aides inversement proportionnelles aux revenus (38%), devant des aides universelles, identiques pour tous (35%), ou enfin bénéficiant uniquement aux ménages les plus modestes (26%).

---

<sup>1</sup> Plus loin dans le texte, pour simplification, cette période sera désignée comme début 2025.

## SOMMAIRE

|           |                                                                                                      |           |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.</b> | <b>La question environnementale reste un sujet d'inquiétude...</b>                                   | <b>5</b>  |
| 1.1       | Les inquiétudes face au réchauffement climatique perdurent .....                                     | 5         |
| 1.2       | La présence de règles pour protéger l'environnement est acceptée par 6 personnes sur dix. ....       | 6         |
| <b>2.</b> | <b>...mais l'environnement devient moins prioritaire.....</b>                                        | <b>7</b>  |
| <b>3.</b> | <b>L'adhésion à la fiscalité environnementale n'est majoritaire que sous conditions.....</b>         | <b>10</b> |
| 3.1       | Le soutien massif à un effort budgétaire pour le climat faiblit .....                                | 10        |
| 3.2       | L'impôt sur les hauts patrimoines et les entreprises est privilégié pour financer la transition..... | 11        |
| 3.3       | L'adhésion à la fiscalité environnementale est d'abord conditionnée à l'usage de ses recettes.....   | 12        |
| 3.4       | Le souhait d'aides universelles pour aider à la transition.....                                      | 15        |

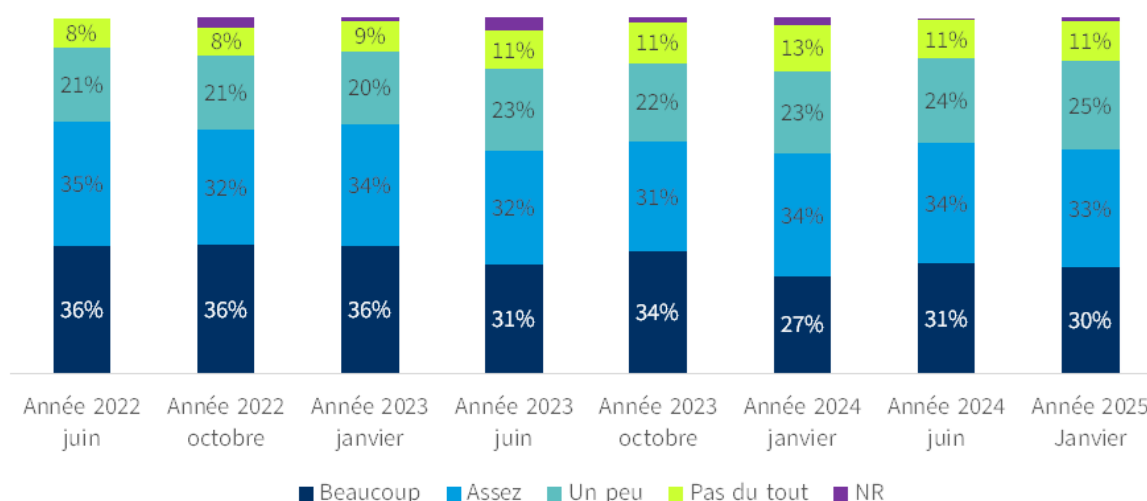
# 1. La question environnementale reste un sujet d'inquiétude...

## 1.1 Les inquiétudes face au réchauffement climatique perdurent

L'inquiétude des Français face au risque climatique reste largement majoritaire (63%) : un tiers se disent assez inquiets pour eux-mêmes ou leurs proches concernant les risques liés au changement climatique et 30 % sont très inquiets. Si ces proportions sont similaires à celles observées en 2024, elles sont en baisse par rapport aux années 2022-2023 (7 points par rapport à 2023). Cette inquiétude traverse l'ensemble de la société, quels que soient l'âge, le niveau de revenu, le niveau de diplôme ou la taille de la commune.

*Graphique 1 – 6 personnes sur dix se disent inquiètes vis-à-vis du changement climatique*

*On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous indiquer si les risques suivants vous inquiètent ? (Changement climatique)*

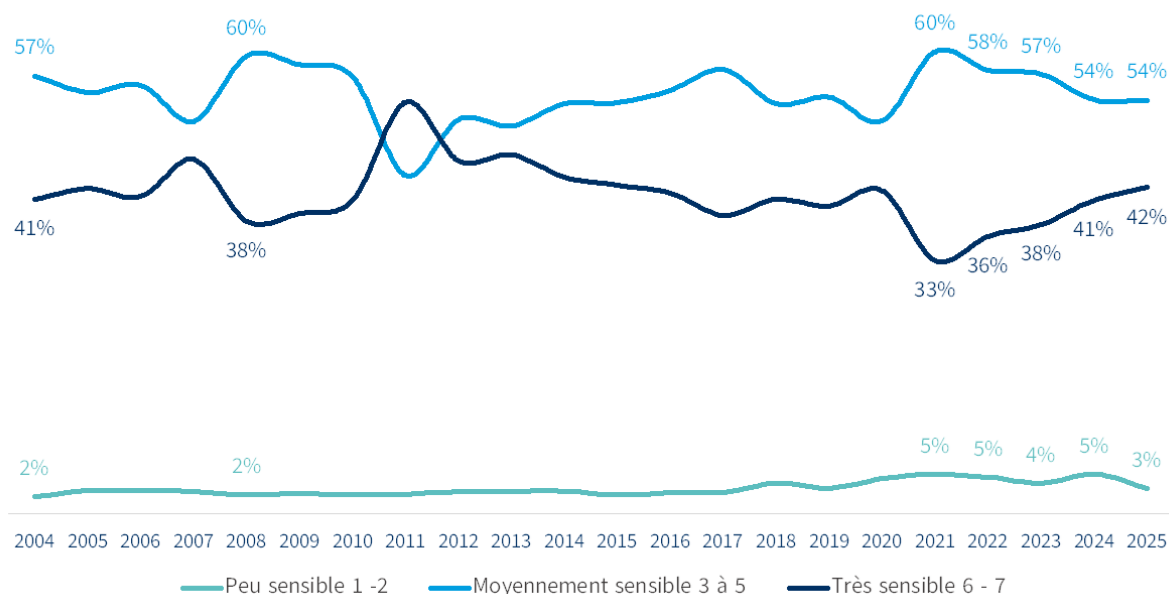


*Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question CREDOC.*

**De même, la sensibilité vis-à-vis des questions environnementales reste présente.** La part de la population se déclarant très sensible à l'environnement est de 42% (+ 1 point par rapport à 2024). Après avoir chuté de janvier 2020 à 2021, cette part a augmenté régulièrement d'une année à l'autre pour aujourd'hui retrouver son niveau de 2020. Cette sensibilité est loin d'être homogène au sein de la population : si la moitié des cadres et des retraités se déclarent sensibles à l'environnement, c'est le cas de seulement un tiers des ouvriers et de 4 employés sur 10. De plus, au-delà de 60 ans, les personnes sont près de la moitié à se déclarer sensibles à l'environnement contre seulement 35 % des moins de 25 ans et 37 % des 25-39 ans. Ainsi, si l'inquiétude concernant le changement climatique est plus forte chez les jeunes générations, ces dernières se déclarent moins sensibles à l'environnement que leurs aînés.

Graphique 2 – La sensibilité pour l'environnement retrouve son niveau pré-covid

Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 7 si vous y êtes « très sensible ». Comment vous classez-vous ? (échelle de 1 à 7)



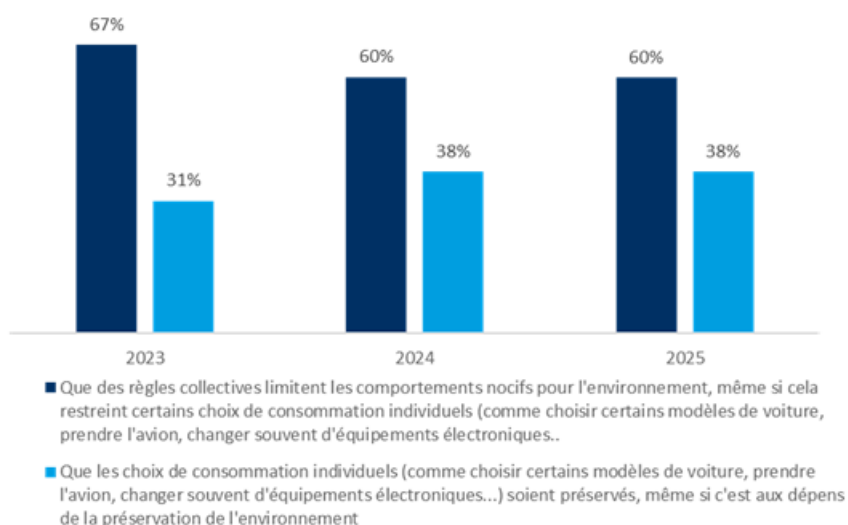
Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question CREDOC.

## 1.2 La présence de règles pour protéger l'environnement est acceptée par 6 personnes sur dix.

Les Français se disent prêts, en nette majorité, à accepter la présence de **règles collectives** pour limiter les comportements nocifs contre l'environnement, quitte à limiter les choix de consommation (sur les modèles de voiture, la fréquence de remplacement des matériels électroniques...). 60 % considèrent l'application de règles comme prioritaires à la liberté de consommer. Ce pourcentage est stable depuis l'année dernière, après une baisse de 7 points entre 2023 et 2024. Les cadres, les diplômés du supérieur (65 %) sont plus prêts que les autres à accepter ces règles collectives. Elles sont en revanche moins acceptées chez les moins diplômés (54 %).

Graphique 3 – Les règles collectives priment sur les choix de consommation individuels

« Selon vous, la priorité, c'est... »



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question proposée par l'ADEME.

## 2....mais l'environnement devient moins prioritaire

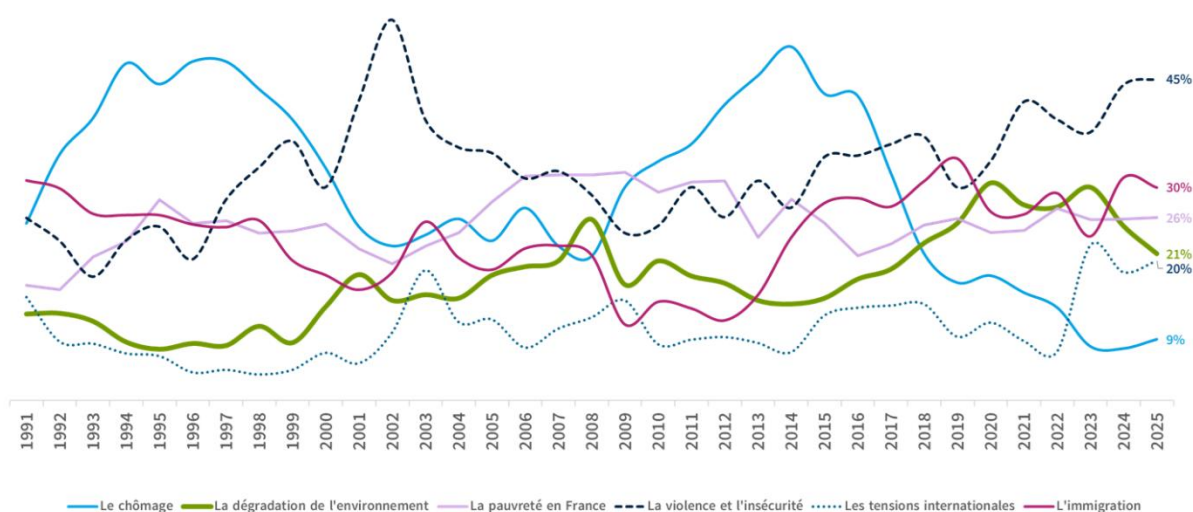
Si la sensibilité à l'environnement se maintient, face à d'autres sujets de préoccupation, **l'environnement apparaît moins prioritaire**. Alors qu'en 2023, 30 % des Français considéraient l'environnement parmi leurs deux premiers sujets de préoccupation, ils sont aujourd'hui 21 %. Cette préoccupation est plus élevée chez les moins de 25 ans (27%), les diplômés du supérieur (29 %), les hauts revenus<sup>2</sup> (26 %) et les habitants de l'agglomération parisienne (25 %). A l'inverse, l'environnement est bien moins cité comme sujet de préoccupation par les plus de 70 ans (14 %) et les personnes avec les plus bas revenus (16 %). Les plus de 70 ans se distinguent notamment par une plus grande préoccupation pour la violence et l'insécurité (54 %), ainsi que pour l'immigration (36 %). Les personnes avec les plus bas revenus ont, sur les questions autres qu'environnementales, le même ordre de priorité que le reste de la population, tout en se préoccupant davantage du risque de chômage (11%).

Les Français sont aujourd'hui davantage préoccupés par la violence et l'insécurité (45 %), l'immigration (30 %) et la pauvreté en France (26 %). Du fait de l'actualité aux Etats Unis depuis l'élection de Donald Trump, les conflits en Ukraine et à Gaza, les tensions internationales augmentent également dans le classement des préoccupations et sont mentionnées par 20 % des Français. On note également une légère hausse de la part des personnes préoccupées par le chômage (passant de 7 à 9 % de préoccupés depuis 2024).

<sup>2</sup> Les catégories de niveau de vie sont définies à partir du revenu disponible (intégrant les prestations sociales et après impôt) par personne dans le ménage à partir des déclarations des personnes interrogées. Les ménages à bas revenus touchent moins de 1 400 € par personne et par mois, les classes moyennes inférieures entre 1 400 € et 1 980 €, les classes moyennes supérieures entre 1 980 € et 2 980 €, les ménages à hauts revenus plus de 2 980 €.

Graphique 4 – Les préoccupations environnementales en quatrième position parmi les préoccupations des Français

Parmi les sujets suivants\*, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? – cinq premiers sujets choisis parmi une liste de 11



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question CREDOC.

\*Parmi 11 sujets : le chômage, la dégradation de l'environnement, les maladies graves, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe.

Avant 2015, l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC était réalisée sur la base d'entretiens en face-à-face. Le passage vers une enquête en ligne a été initié en 2015 et explique une rupture de série en 2015, et notamment la forte hausse des préoccupations sur l'immigration observée cette année-là. Une correction a donc été appliquée sur les observations précédant le passage des questionnaires face-à-face.<sup>3</sup>

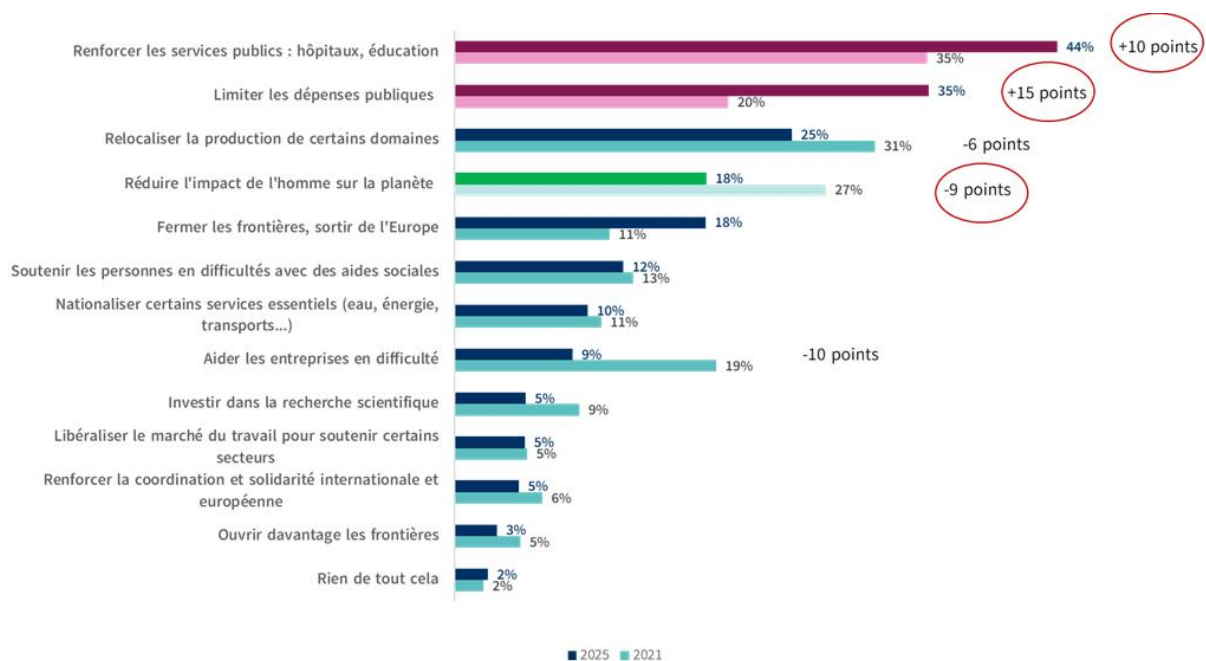
De même, quand il s'agit de lister les **priorités d'action du gouvernement**, la **réduction de l'impact de l'homme sur la planète rétrograde** de la 2<sup>e</sup> place en 2021, citée par 27 % des Français, à la 4<sup>e</sup> place en 2025, citée par 18 %. Ce sujet passe derrière le renforcement des services publics (44 % en 2025, +10 points) et est désormais dépassé par la limitation des dépenses publiques (35%, + 15 points) et la relocalisation de la production (25 %, -6 points) (voir le graphique 5). La priorité donnée à une action gouvernementale pour la planète est davantage favorisée par les diplômés du supérieur (22 %) , le plus hauts revenus (22 %) et les cadres (27 %).

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur la question, voir le document : « Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale », P. Crouette - E. Daudey - S. Hoibian ( Crédoc) et S. Legleye - G. Charrance (Ined), Cahier de recherche N°C323, décembre 2015



Graphique 5 – Les Français attendent un renforcement des services publics et une limitation de la dette aux dépens de la lutte pour l'environnement

« A votre avis, parmi cette liste, quelles devraient être les deux priorités du gouvernement aujourd'hui ? en premier ? en deuxième ? »



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, début 2025. Question posée au compte de RTE.

## 3.L'adhésion à la fiscalité environnementale n'est majoritaire que sous conditions

### 3.1 Le soutien massif à un effort budgétaire pour le climat faiblit

Les Français s'accordent sur le besoin d'un effort massif en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. 72 % d'entre eux sont favorables à la mobilisation de ressources comparables à celles employées pour limiter les conséquences de la pandémie de Covid-19. Toutefois, ce niveau reflète une nette baisse depuis 2024 où ce soutien s'élevait à 82 %.

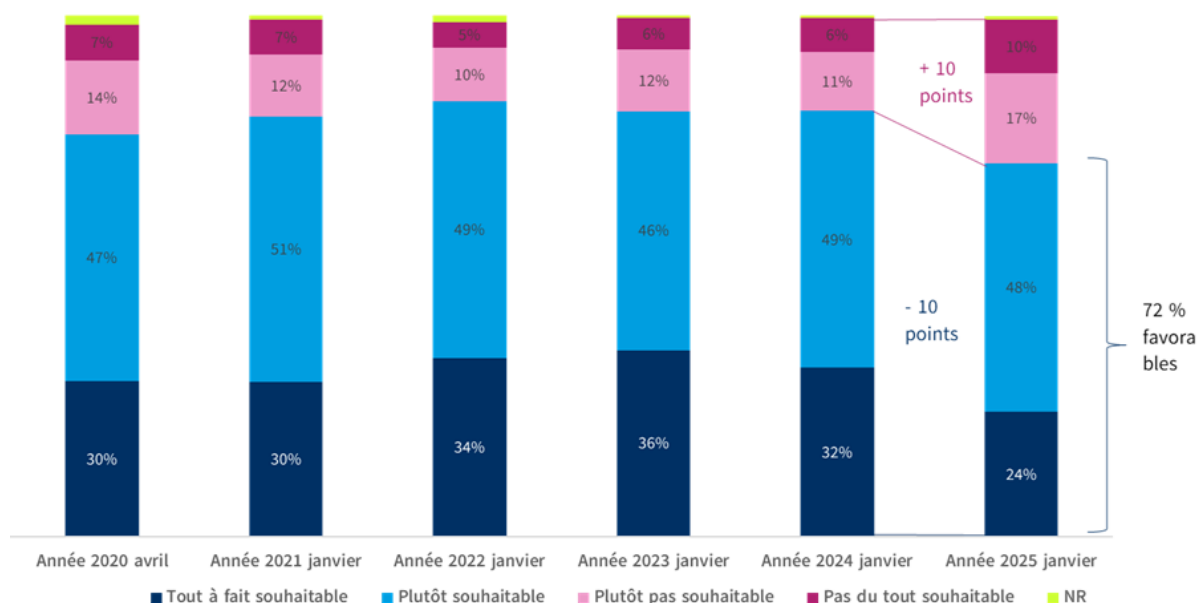
Le soutien à un effort budgétaire massif concerne toutes les catégories de la population. Mais il a baissé particulièrement chez les personnes de plus de 60 ans. Alors qu'il s'élevait à 83 % chez les 60-69 ans et à 82 % chez les plus de 70 ans en 2024, soit dans la moyenne nationale, il est désormais respectivement à 70 % et 63 %. Chez les autres catégories d'âge, près des trois quarts considèrent une telle mesure souhaitable. Ce soutien est également particulièrement élevé dans les grandes villes (74 %) et l'agglomération parisienne (76 %).

*Graphique 6 – Le soutien très important à une mobilisation de ressources massives pour le climat se réduit*

*« Les pays du monde entier mobilisent ou ont mobilisé des ressources considérables afin de lutter contre la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus. Pensez-vous qu'une mobilisation de même ampleur soit souhaitable pour lutter dès maintenant contre le réchauffement climatique ? »\**

*Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question proposée par l'ADEME.*

*\* Le libellé de la question a été modifié en 2023 avec l'ajout de la mention « ou ont mobilisé ».*



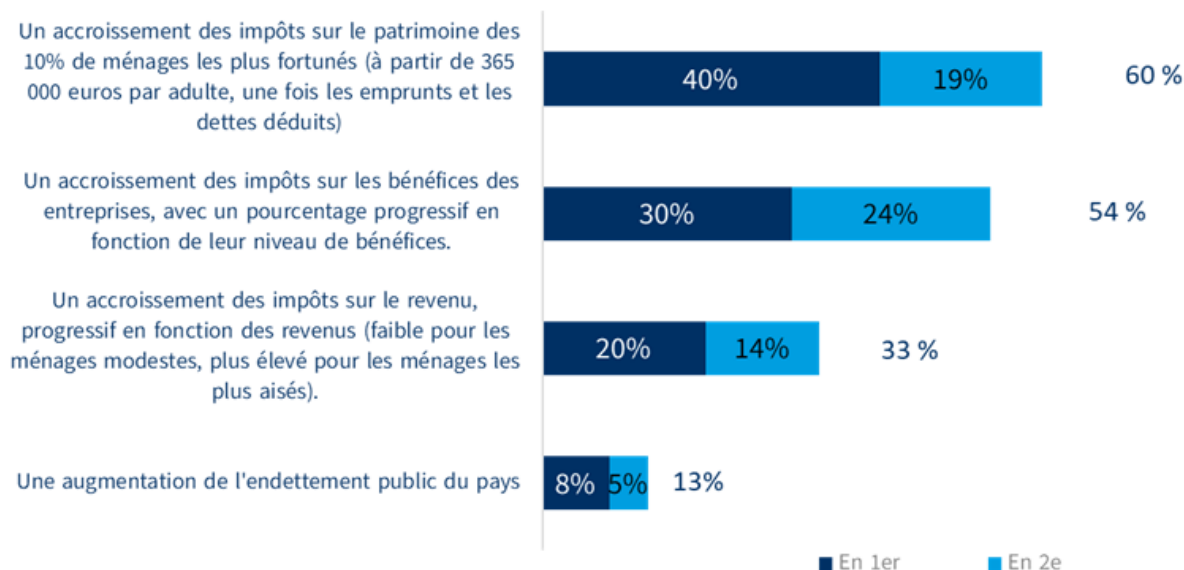
## 3.2 L'impôt sur les hauts patrimoines et les entreprises est privilégié pour financer la transition

La vision idéale du financement de la transition climatique consiste dans une fiscalité pesant davantage sur les plus riches, les entreprises et un refus de la dette. La majorité des personnes interrogées (60 % d'entre elles) privilégient un accroissement des impôts sur le patrimoine des 10% de ménages les plus fortunés (à partir de 365 000 euros par adulte, une fois les emprunts et les dettes déduits) et l'accroissement d'un impôt progressif sur les sociétés (54 %). En comparaison, une augmentation progressive de l'impôt sur le revenu n'est choisie que par un tiers des personnes. Le recours à l'accroissement de la dette est nettement minoritaire et n'est mentionné que par seulement 13 % d'entre elles.

Le soutien à un impôt sur les hauts patrimoines est partagé par l'ensemble des groupes de niveau de vie, y compris les personnes avec les plus hauts revenus (37 % d'entre elles soutiennent une fiscalité des plus fortunés pour financer la transition, par rapport à un chiffre qui s'élève à 40 % en population totale). Il est légèrement plus fort chez les plus âgés (49 % des 60-69 ans et 46 % des 70 ans et plus). La part des personnes mentionnant la dette publique comme solution de financement reste très minoritaire pour l'ensemble des groupes sociaux.

Graphique 7- L'impôt sur les hauts patrimoines et les entreprises privilégié pour le financement de la transition

« Pour atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2030 et viser la neutralité carbone en 2050 (l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et leur élimination ou absorption par l'atmosphère), des investissements très importants seront nécessaires dans les prochaines décennies. Différentes modalités peuvent être envisagées pour financer cette transition climatique. D'après-vous, quelle solution faut-il privilégier ? »



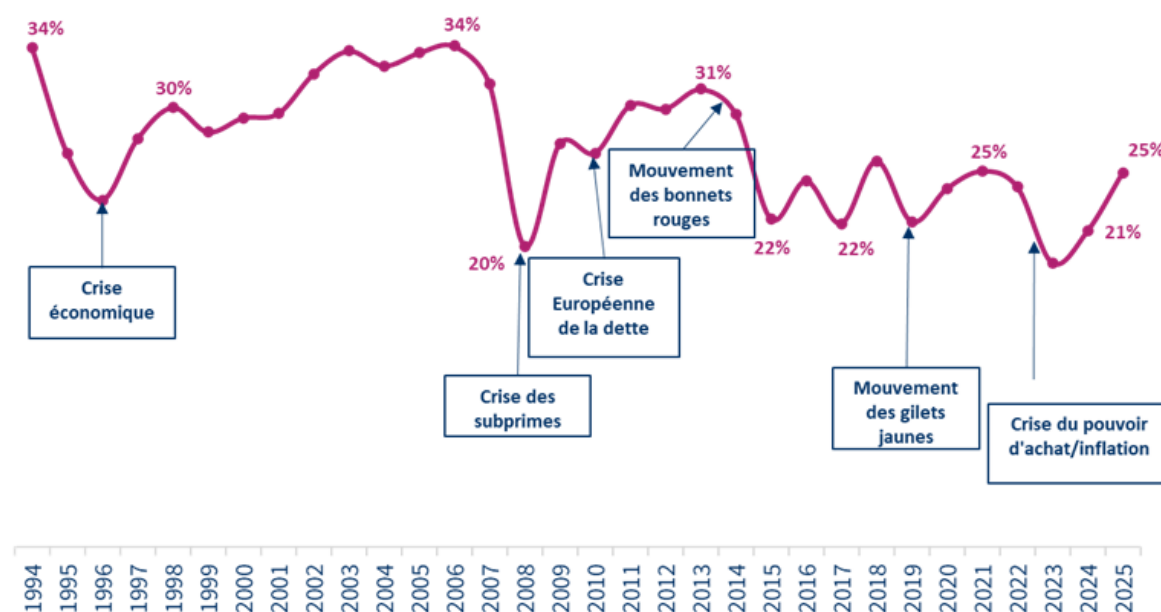
Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, 2025. Question proposée par l'ADEME.

### 3.3 L'adhésion à la fiscalité environnementale est d'abord conditionnée à l'usage de ses recettes

La fiscalité environnementale et la fiscalité carbone, qui restent peu populaires, connaissent un rebond d'adhésion. En janvier 2025, un quart des Français accepterait de payer personnellement plus de taxes affectées à la défense de l'environnement. Ce niveau est parmi les plus hauts observés depuis 2015 et similaire à celui de 2020. Il est toutefois largement en deçà des niveaux enregistrés dans les années 1990 et 2000 (34 % en 1994 et 2004).

Graphique 8- L'acceptation d'une fiscalité environnementale rebondit.

« Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seriez-vous prêt(e), vous personnellement, à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement ? » - % de « Oui ».



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question CREDOC.

Avant 2015, l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC était réalisée sur la base d'entretiens en face-à-face. Le passage vers une solution numérique et une enquête en ligne a été initié en 2015 et peut expliquer, en partie, des ruptures de série, notamment la forte hausse des préoccupations sur l'immigration observée cette année-là. Une correction a donc été appliquée sur les observations précédents le passage des questionnaires face-à-face.<sup>4</sup>

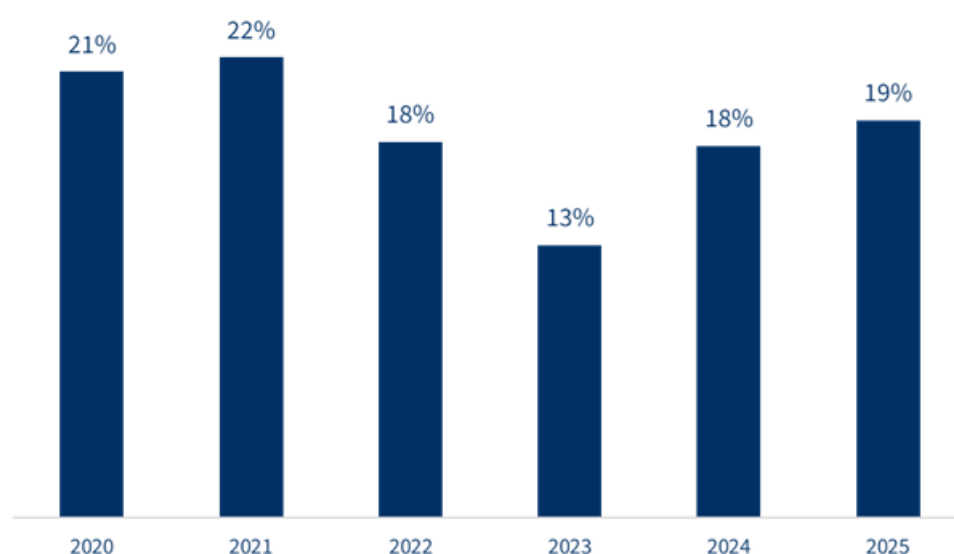
De la même façon, l'augmentation des taxes sur les carburants, le gaz naturel et le fioul domestique, que l'on peut interpréter comme **une taxe carbone, est un peu mieux acceptée (19%)**, après une baisse (à 13 %) en 2023. Les personnes diplômées et avec des hauts revenus sont les plus disposées à payer un tel impôt (pour respectivement 26 % et 30 % de ces groupes). Ces groupes sociaux sont également plus enclins à s'acquitter de taxes supplémentaires dédiées à l'environnement.

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur la question, voir le document : « Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale », P. Crouette - E. Daudey - S. Hoibian (Crédoc) et S. Legleye - G. Charrance (Ined), Cahier de recherche N°C323, décembre 2015

En général, l'adhésion à une taxe environnementale ou une taxe carbone marque de larges différences entre les groupes d'âge et les groupes de revenus : plus les personnes sont jeunes et aisées et plus elles sont susceptibles d'accepter une telle fiscalité.

*Graphique 9 - L'acceptation d'une augmentation des taxes carbone reste faible, malgré un léger rebond.*

*« Pour lutter contre le réchauffement climatique, seriez-vous prêt, personnellement, à payer plus de taxes sur les carburants, le gaz naturel et le fioul domestique ? » - % de « Oui »*



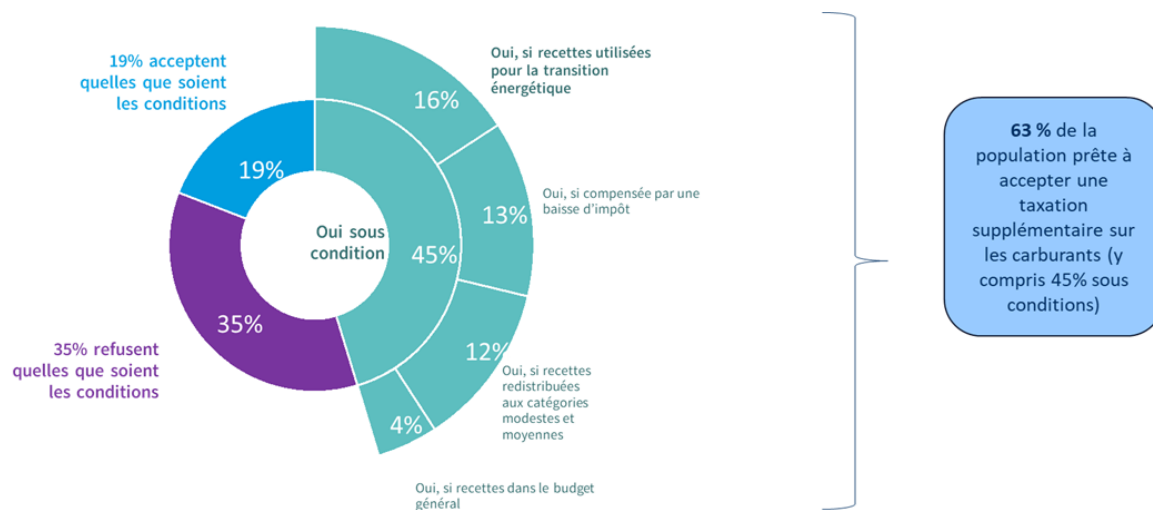
*Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, 2025. Question proposée par l'ADEME.*

Pour remporter l'adhésion, la mise en place d'une taxe carbone doit répondre à **diverses conditions**. Une grande partie des réticents (les personnes répondant non au premier abord) seraient prêts à changer d'avis (45 % de la population totale) selon l'usage qui serait fait des recettes d'une telle taxe. **Au total, entre les personnes déjà convaincues sans affichage de conditions (19 %) et les personnes prêtes à le faire sous conditions (45 % de la population totale), 63 % de la population Française serait prête à accepter une hausse de la fiscalité sur les carburants**, tandis que 35 % s'y opposent quelles que soient les conditions.

Graphique 10 – Une majorité de la population pourrait accepter une taxe carbone sous conditions

Réponses aux questions : « Pour lutter contre le réchauffement climatique, seriez-vous prêt, personnellement, à payer plus de taxes sur les carburants, le gaz naturel et le fioul domestique ? » et « Seriez prêt à modifier votre position si... »

Champ : population totale



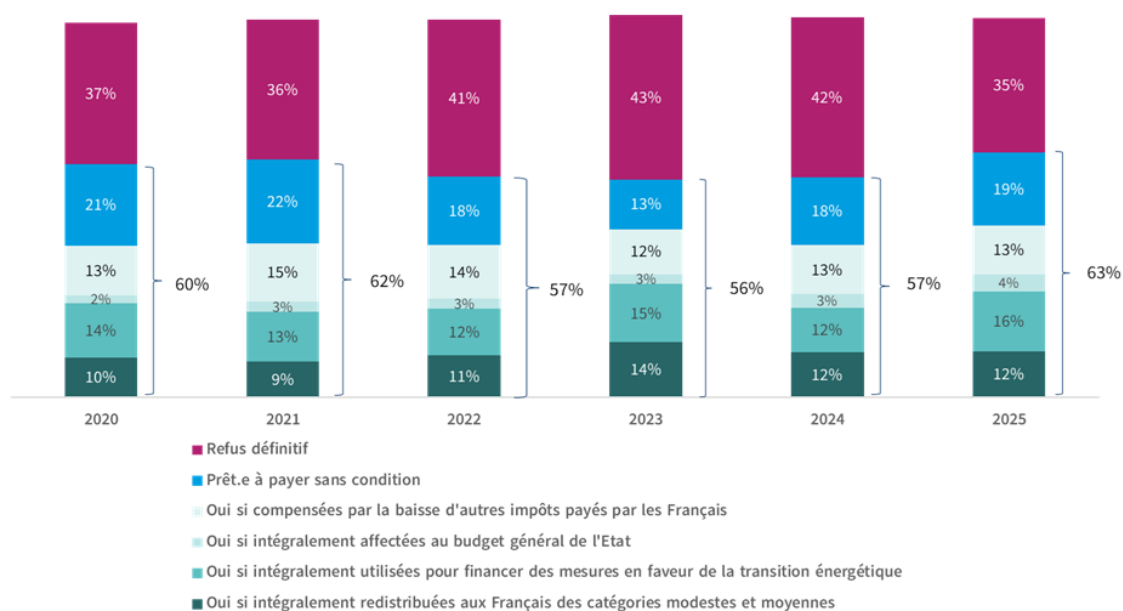
Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, 2025. Question proposée par l'ADEME

La proportion de personnes changeant d'avis a augmenté entre 2024 et 2025, passant de 39 % à 45 % de la population et faisant diminuer le nombre de refus définitifs de 42 % à 35 % de la population. Cela est d'abord lié à la part croissante de personnes souhaitant utiliser cet impôt intégralement pour financer la transition énergétique, convaincant 16 % des personnes en 2025 contre 12 % en 2024. 13 % pourraient être convaincus si la taxe était compensée par une baisse d'impôts par ailleurs, 12 % si elle finançait une plus forte redistribution vers les catégories modestes et moyennes, et 4 % pour financer le budget général.

Graphique 11 – La part des réfractaires à une taxe carbone prêts à changer d’avis augmente

Seriez prêt à modifier votre position si... (en %)

Champ : Personnes se déclarant défavorables à l’introduction d’une taxe carbone



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question proposée par l’ADEME.

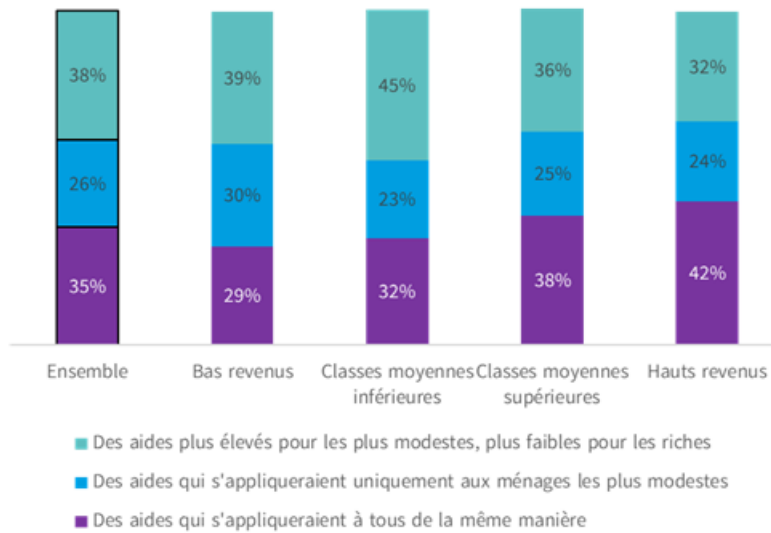
### 3.4 Le souhait d’aides universelles pour aider à la transition

Les **aides aux ménages pour la transition qui seraient privilégiées sont plutôt universelles**. Ces aides pour les ménages peuvent servir à l’acquisition de véhicules moins polluants ou à la rénovation énergétique du logement par exemple. Face à différentes options (distribution à l’ensemble des Français, riches ou pauvres, ou fléchage vers une population), les Français privilégient une certaine universalité des aides, soit qu’elles soient **du même montant pour tous** (option privilégiée par 35 % des Français), soit qu’elles soient **réduites pour les plus riches** (option privilégiée par 38 % des Français). Seuls un quart d’entre eux (26 %) souhaitent que les aides ne s’appliquent qu’aux plus pauvres.

Ce choix dépend notamment du niveau de revenu des répondants : si les plus bas revenus souhaitent davantage que les aides s’adressent aux plus pauvres (30 %), les hauts revenus penchent plus pour des aides qui seraient les mêmes pour tous (42 %).

Graphique 12 – Le soutien à des aides universelles permettant la transition chez les ménages

« Des aides peuvent permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre : aides à l'acquisition d'un véhicule peu émetteur neuf ou d'occasion, à la location de voitures électriques, à la rénovation énergétique de son logement... Quelle option considèreriez-vous la plus juste pour réduire les émissions ? »



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français. Question proposée par l'ADEME.



## Encadré : acceptabilité de la fiscalité environnementale – une typologie de la population française

Une typologie réalisée sur l'enquête « Conditions de vie des Français » à partir de la méthode d'analyse à correspondance multiple, permet de constituer des groupes d'individus ayant des attitudes similaires vis-à-vis de l'environnement et de la politique environnementale. Parmi les variables choisies, les axes qui permettent de constituer les groupes les plus cohérents sont : (1) la volonté de changement progressif ou radical (axe horizontal) et (2) la confiance ou non dans l'énergie nucléaire (axe vertical).

5 groupes relativement homogènes concernant les attitudes vis-à-vis de l'environnement se distinguent ainsi :

Les « **réfractaires** » qui représentent 17 % de la population. Ils appellent de leurs vœux d'autres priorités d'action telles que la lutte contre l'immigration et sont en grande partie favorables à un changement radical de société. Ils sont moins diplômés et ont plus l'impression d'avoir vu leur niveau de vie baisser ces dernières années. Ils ont également davantage le sentiment que les autres de perdre au système socio-fiscal ou de vivre dans des territoires délaissés par les pouvoirs publics. Ils refusent la taxe environnementale et la taxe carbone.

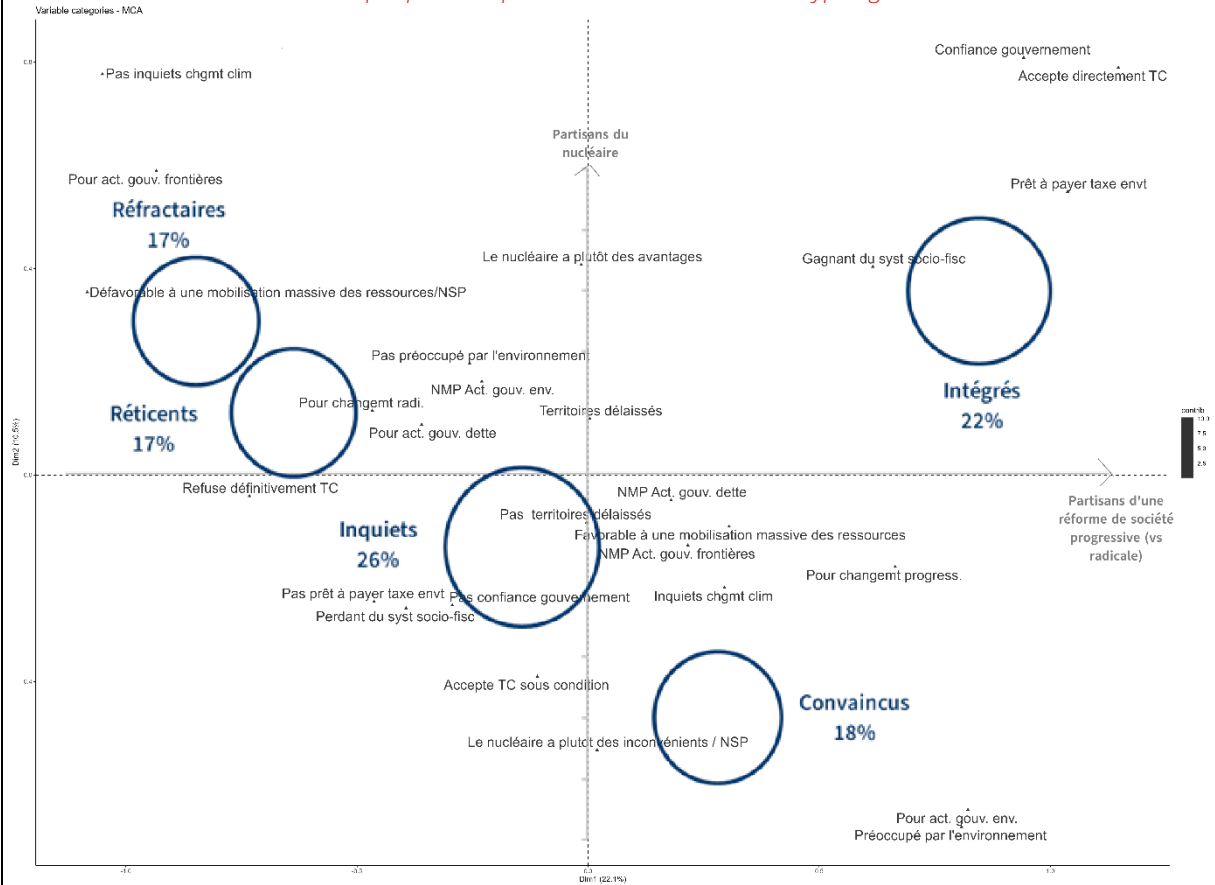
Les « **réticents** » représentent 17 % de la population. Ils sont sur-représentés chez les tranches d'âges plus avancées, chez les habitants des zones rurales et des petites villes. Ce sont les plus opposés aux politiques environnementales (taxe carbone, quelles qu'en soient les conditions notamment, mais aussi la mobilisation de ressource). La dette est une forte préoccupation et leur inquiétude vis-à-vis du changement climatique est bien moins élevée que dans le reste de la population.

Les « **inquiets** » représentent 26 % de la population. Ils sont sur-représentés chez les personnes peu diplômées et avec des revenus modestes. Si les conséquences du changement climatique sont une source d'inquiétude, l'environnement n'est pas une priorité. Ils sont davantage préoccupés par la maladie, le chômage ou la pauvreté et attendent des actions publiques pour réduire la dette. Ils sont plutôt prêts à payer une taxe carbone, mais sous condition.

Les « **convaincus** » représentent 18 % de la population. Ils sont sur-représentés auprès des populations intermédiaires mais ne se distinguent pas de la population générale par leurs âges ou autre catégorie sociale. Ils soutiennent fortement l'action publique pour l'environnement, qui est une forte préoccupation pour eux. Ils voient davantage des inconvénients au nucléaire et ont peu confiance dans le gouvernement. Ils sont prêts à payer une taxe carbone, mais sous condition sur l'usage des recettes.

Les « **intégrés** » représentent 22 % de la population. Ils sont plutôt dans les catégories de revenus supérieures, ou plutôt jeunes et se considèrent gagnants du système. Inquiets des conséquences du changement climatique, l'environnement fait partie de leurs préoccupations. Bien plus que les autres groupes, ils acceptent de payer une taxe carbone sans condition.

Graphique 13- Représentation des classes de la typologie



TC = taxe carbone

NMP = Ne mentionne pas

NSP = ne sait pas

## À propos du CREDOC et de l'enquête « Conditions de vie et aspirations »

Cette note a été élaborée à partir de l'enquête « Conditions de vie et aspirations », dispositif existant depuis 1978. La vague d'enquête de janvier 2025 a été réalisée du 17 décembre 2024 au 15 janvier 2025 en ligne, auprès d'un échantillon de 3 000 individus représentatifs de la population âgée de 15 ans et plus, résidente en France métropolitaine, en Corse et dans les DROM. L'échantillon est structuré de la façon suivante : grande région (12 modalités), sexe, âge (5 modalités), profession - catégorie sociale (8 modalités), taille d'agglomération (9 modalités), type de logement (individuel ou collectif). La représentativité est assurée par la méthode des quotas, ceux-ci étant déterminés à partir des données du recensement de la population le plus récent et de l'enquête Emploi de l'INSEE.

Le CRÉDOC, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Depuis sa création, il y a 70 ans, le CRÉDOC analyse et anticipe le comportement des individus dans leurs multiples dimensions : consommateurs, agents de l'entreprise, acteurs de la vie sociale. Il a mis en place depuis 1978 un dispositif permanent d'enquêtes sur les modes de vie, opinions et aspirations des Français et s'est spécialisé dans la construction de systèmes d'information, dans les enquêtes quantitatives ad hoc, dans les enquêtes qualitatives par entretien ou réunions de groupe et dans l'analyse lexicale.

Le CRÉDOC développe des outils méthodologiques qui intègrent les acquis les plus récents de la recherche et qui garantissent la qualité de ses travaux d'études. Cela lui permet de produire des analyses synthétiques sur la société française qui sont rendues publiques et qui participent au débat national.

## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### LES COLLECTIONS DE L'ADEME



#### FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



## EXPERTISES

# Sensibilité à l'environnement, action publique et fiscalité environnementale : l'opinion des Français en 2025

Cette note de synthèse présente les principaux résultats des questions insérées par l'ADEME dans le dispositif d'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC concernant la vague d'enquête de janvier 2025, résultats nourris par d'autres enseignements de l'enquête.

Dans un contexte où les sujets d'inquiétude se multiplient, les préoccupations environnementales se font dépasser par d'autres préoccupations, malgré une conscience très partagée des enjeux.

La population souhaite largement que les pouvoirs publics agissent en investissant massivement dans les moyens permettant de faire face au défi climatique, même si l'adhésion est en recul. Pour financer la transition, un accroissement de l'impôt sur les patrimoines des plus fortunés et sur les bénéfices des entreprises est privilégié.

*Pour la 6ème année consécutive, l'ADEME a inséré des questions dans le dispositif d'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC (vague de janvier 2025) concernant notamment l'action publique vis-à-vis du changement climatique et la fiscalité environnementale*